




Un regard vers l'avenir

Notre forêt publique

Réponse du gouvernement au
Comité spécial de l'approvisionnement en bois

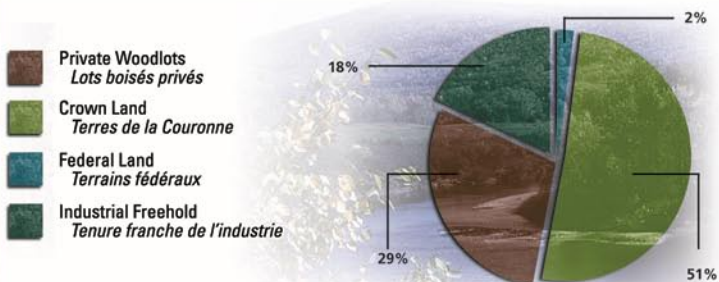
New  Nouveau
Brunswick
C A N A D A



PRINTEMPS 2005



Distribution of Productive Forest Land in NB by Ownership
Répartition des terres forestières productives au N.-B. selon les droits de propriété





Message du Ministre

Les recommandations du **Comité spécial de l'approvisionnement en bois** reflètent la passion des Néo-Brunswickois pour leur forêt. Les gens du Nouveau-Brunswick ont clairement exprimé leurs attentes, et nous les respecterons. Nous soutiendrons l'économie forestière et les communautés qui dépendent de la foresterie. En même temps, nous travaillerons fort pour préserver notre environnement naturel.

Les recommandations du Comité spécial nous donnent un cadre de travail pour passer à l'action: pour équilibrer les aspects sociaux, environnementaux et économiques d'une forêt en santé; pour préserver la diversité et le caractère de notre forêt; pour assurer un approvisionnement en bois fiable et sûr; et pour donner aux Néo-Brunswickois une voix plus forte concernant l'avenir de notre forêt.

Balancer les intérêts des partenaires sera toujours un défi, mais le Comité spécial nous a donné les outils pour établir un nouveau point de référence pour un régime forestier équilibré.

Les Néo-Brunswickois ont la réputation de se retrousser les manches et de travailler dur pour compléter la tâche. Rassemblons-nous et utilisons cette réputation pour améliorer l'avenir de tous et de toutes.

Keith Ashfield

*Ministre
Ressources naturelles*



Respecter la terre

Avoir une forêt équilibrée et en santé sera notre première considération.

La protection des habitats de la faune sera une priorité.

L'attachement traditionnel à la terre des peuples des Premières Nations sera reconnu.

Aucune coupe additionnelle ne sera permise dans les zones de gestion spéciales.

Les peuplements de qualité de bois de feuillus, d'épinette rouge, de pin blanc et de cèdre ne seront pas coupés à blanc.



Participation du public

Le public aura une plus grande influence sur la gestion de sa forêt.

Un processus de participation publique sera mis en œuvre.

Un comité consultatif sur la forêt de la Couronne sera établi et des représentants des Premières Nations ainsi que les partenaires importants seront invités à y participer.

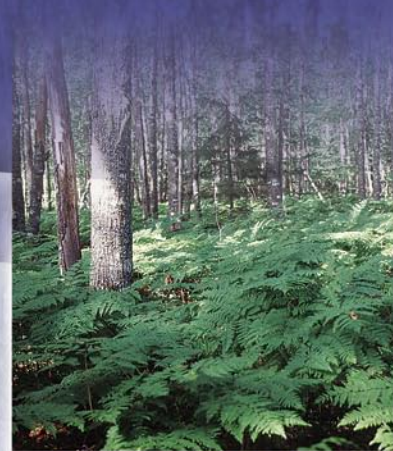
Le ministre des Ressources naturelles fera un rapport annuel sur l'état des activités forestières à l'Assemblée législative.

Forêt acadienne

Le caractère unique de cette forêt sera respecté et préservé.

Avec le concours des Premières Nations et des partenaires, des actions et stratégies spécifiques seront développées pour soutenir les opportunités économiques et pour maintenir nos ressources naturelles.

Le gouvernement adoptera une stratégie qui tiendra compte des valeurs écologiques, sociales et économiques de la forêt qui sont importantes pour les Néo-Brunswickois.

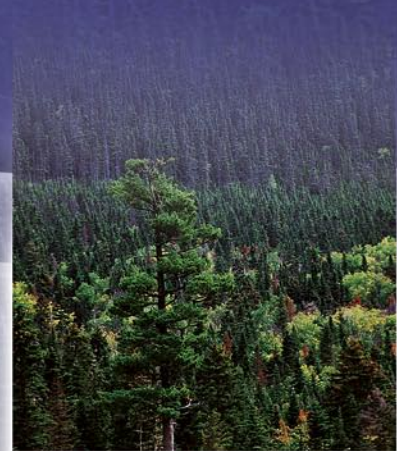


Gestion viable de la forêt

Une nouvelle stratégie pour la valeur ajoutée sera développée. C'est l'une des stratégies de développement total du Plan de prospérité du Nouveau-Brunswick.

Tout le monde ayant le privilège de travailler sur les terres publiques devra s'assurer que la forêt demeure productive et en santé pour les générations à venir.

Le gouvernement fera la promotion de la croissance économique de nos communautés et d'un environnement naturel sain pour tous les Néo-Brunswickois.



Approvisionnement en bois

Le financement à long terme de la sylviculture sera garanti.

Les augmentations aux taux de redevances à venir seront allouées à la sylviculture.

L'approvisionnement actuel en bois sera maintenu à court terme et augmentera avec le temps.

Les compagnies qui bénéficient de la sylviculture sur les terres publiques seront tenues de pratiquer la sylviculture sur leurs propres terres.



Notre avenir

Cette terre soutient nos communautés et nous aide à prospérer et à grandir.

Cette terre maintient la faune et produit des ressources naturelles qui nous donnent des milliers d'emplois et qui contribuent des millions à notre économie.

Cette terre nous donne une bonne qualité de vie et doit être bien gérée pour rencontrer nos besoins présents et futurs.

Nous devons respecter la terre en la conservant judicieusement et en s'assurant de garder notre forêt complète et en santé.

Pour plus d'information sur la Réponse du gouvernement aux recommandations du Comité spécial de l'approvisionnement en bois, veuillez visiter le :

www.gnb.ca/0078

par courriel : DNRweb@gnb.ca

ou appelez au (506) 453-2614

